

CANTON DU VALAIS
ARRONDISSEMENT V

COPIE

COMMUNE DE SIERRE

CADASTRE FORESTIER

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Constatation définitive de la forêt selon art. 10 al.2 de la loi fédérale sur les forêts

Légende:

Forêt:

Plan de zone:

Forêt:

Plan de zone:

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 05 DEC 2006

Droit de sceau: Fr. 330

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

Le géomètre:

L'ing. forestier:

L'inspecteur d'arrondt. V

La Commune:

Sierre, le 01.04.2006

Venthône, le 20.06.06

Bramois, le 01.04.2006

Sierre, le 01.04.2006

Plan cadastral 29

1178

Plan cadastral mis à jour 01 avril 2006

Vers. DATE DESSIN CONTROLE

Etabl. 21.04.06 PG CT

Modif:

Fichier : 1178d015.dwg

Format : 1.05m2

